

## Infos pratiques pour réussir sa rentrée !

Enfants, parents, sportifs et artistes... la rentrée, c'est pour tout le monde ! La Ville et les différentes associations sont d'ores et déjà prêtes à vous accueillir. Voici quelques informations qui vous permettront d'aborder le mois de septembre avec entrain.

## Petite Enfance

### Service Petite Enfance

Centre administratif (2<sup>ème</sup> étage) - Place Emile Cresp - Tél.: 01 46 12 75 51.

La Ville a fait de l'accueil du petit enfant une priorité, elle propose un ensemble de structures visant à offrir aux familles montrougiennes de multiples modes d'accueil.

En matière d'accueil collectif, l'année 2004 aura vu l'ouverture de trois jardins d'enfants ; d'ici la fin de l'année, cela représentera une capacité d'accueil total de 570 places dédiées aux enfants de 2 mois à 3 ans.

Le service Petite Enfance est un service ouvert au public qui accueille, renseigne et conseille les familles à la recherche d'un mode de garde.

### Inscriptions

Les demandes s'effectuent dès le 6<sup>ème</sup> mois de grossesse auprès du service Petite Enfance. L'attribution des places est réservée en priorité aux enfants dont les deux parents exercent une activité professionnelle et sont domiciliés à Montrouge.

#### Pièces à fournir :

- Copies du dernier bulletin de salaire des deux parents, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le document attestant de la date présumée d'accouchement.
- Au cours du mois suivant la naissance, la copie du livret de famille ou de l'acte de naissance.
- Pour les enfants déjà nés, les copies du dernier bulletin de salaire des deux parents, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du livret de famille ou de l'acte de naissance.

Les demandes sont examinées lors des commissions d'attributions des places ; chaque commission, organe de décision collégiale, est présidée par l'Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance.

## Structures d'accueil municipales

### Les crèches collectives

- Crèche Carvès : 53, rue Carvès
- Crèche du 11 novembre : 3-5, rue du 11 novembre
- Crèche Hippolyte Mulin : 19, rue Hippolyte Mulin
- Crèche Sylvine Candas : 15, rue Marcelin Berthelot
- Crèche Anne de Gaulle : 24, boulevard du Général de Gaulle

### Crèche familiale

36, rue du Colonel Gillon

Tél : 01 46 12 76 66

Les enfants âgés de deux mois sont accueillis au domicile d'une assistante maternelle qui dispose d'un agrément pour la garde d'un, deux ou trois enfants au maximum. Celle-ci est sous la responsabilité de la directrice de la crèche familiale.

Un accueil des enfants accompagnés de leur assistante maternelle est organisé une à deux fois par semaine au jardin d'éveil de la crèche familiale. Il est encadré par une éducatrice de jeunes enfants.

### Les jardins d'enfants (dès 2 ans)

- 53, avenue Henri Ginoux « Mathilda »
- 105, avenue Henri Ginoux



- 154, avenue Henri Ginoux
- 14, rue Jules Guesde
- 146, rue Maurice Arnoux « Renaudel »

### La Halte-garderie

36, rue du Colonel Gillon.

Tél. : 01 46 12 76 65.

Les inscriptions s'effectuent toute l'année sur place, sur rendez-vous. Il convient de réserver au moins 8 jours avant. Pour les enfants jusqu'à 3 ans, trois modes d'accueil sont proposés : à la journée (de 8h30 à 17h30), à la 1/2 journée (de 8h30 à 12h ou de 13h30 à 17h30) et ponctuellement (pour une ou deux heures).

## Des aides municipales

### Pour l'installation des assistantes maternelles agréées

Cette allocation, d'un montant forfaitaire d'environ 762 €, est destinée à aider les assistantes maternelles débutantes à financer l'achat du matériel de puériculture.

### Pour l'accueil des enfants à domicile

Le dispositif d'Aide Municipale pour l'Accueil des Enfants à Domicile (AMAED) a été révisé en début d'année. Ainsi, les familles montrougiennes qui ont choisi d'employer une aide parentale à domicile peuvent désormais percevoir jusqu'à 350 € d'allocation mensuelle. Ce forfait est fonction des ressources des parents : 350 € pour des ressources nettes mensuelles imposables inférieures à 1 850 €, 300 € pour des ressources de 1 830 € à 4 120 €, 250 € pour des ressources de 4 120 à 6 000 €, et enfin 200 € pour les ressources supérieures à 6 000 €.

### Adresses utiles

- Centres de Protection Maternelle et Infantile  
7, rue Amaury Duval - Tél.: 01 42 53 50 54.  
130, avenue Jean Jaurès - Tél.: 01 46 56 94 82.  
Ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
- Familles Services Association  
21, avenue de la République à Châtillon - Tél. : 01 47 35 73 83.  
Aide à la recherche d'auxiliaire parentale.
- Centre d'action médico-sociale précoce  
242, avenue Marx Dormoy - Tél. : 01 55 58 10 40.  
Suivi des enfants présentant des difficultés motrices, mentales, sensorielles ou psychiques.
- Centre Médico-Psychologique  
18, rue Camille Pelletan - Tél.: 01 46 55 59 59.  
Une équipe de professionnels à l'écoute des parents et des enfants jusqu'à l'âge de 18 ans.
- Relais Enfants-Parents  
4-6 ter, rue Charles Floquet - Tél.: 01 46 56 79 40.  
Lieu de rencontre, de détente et de jeux qui accueille parents et enfants de 0 à 4 ans les mardis et vendredis de 15h à 19h.
- Les activités pour les tout-petits
  - Baby-Club piscine : Piscine municipale - 91, avenue Henri Ginoux - Tél. : 01 42 53 82 80.
  - Bibliothèque des tout-petits - Tél. : 01 46 12 76 00.
  - Eveil à la musique et à la danse pour les 4-6 ans : Espace Michel Colucci - Tél. : 01 46 55 77 77.



## ■ Enfance et Jeunesse

Le « Petit guide de l'école » 2004 / 2005 vient d'être publié et distribué aux familles. N'hésitez pas, si nécessaire, à en demander un exemplaire à l'accueil de la Mairie ou du Centre administratif. Il contient toutes les informations utiles pour mieux gérer la rentrée scolaire.

Voici cependant, quelques informations pratiques pour bien commencer l'année !

### Restauration, activités péri et extra scolaires

#### Inscriptions

Toutes les inscriptions se font indifféremment au :

- service Enseignement : Centre administratif (place Emile Cresp) – Tél. : 01 46 12 73 90
- service Jeunesse et Prévention : 103, rue Maurice Arnoux Tél. : 01 42 53 76 73

Les renouvellements s'effectuent sur simple envoi de la fiche transmises aux familles en mai ou en juin (et toujours disponible au service Enseignement) accompagnée des attestations de travail des parents.

Les « primo arrivants » doivent obligatoirement se présenter au service Enseignement pour les inscriptions scolaires et pour les centres de loisirs, il convient de se faire connaître auprès du service Jeunesse et Prévention.

Pas d'inquiétude, l'ensemble des prestations péri et extra scolaires fait l'objet d'une facture unique mensuelle adressée aux familles a posteriori.

#### Restauration scolaire

Les repas sont soigneusement choisis par une commission des menus, composée de représentants des associations de parents d'élèves, d'élus, de l'Education Nationale, de techniciens de la restauration et par roulement des directeurs des écoles maternelles et élémentaires.

L'accès à la restauration scolaire est réservé en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent et aux familles de trois enfants et plus. Les autres sont accueillis dans la limite des places disponibles et selon les modalités fixées par le Conseil Municipal. Le tarif unitaire de base d'un repas est de 3,65 € (en 2004) ; Ce tarif est dégressif à partir d'un quotient familial inférieur à 573 €.



#### Le principe du calcul du quotient familial :

(Somme des ressources mensuelles du foyer dont allocations familiales, aide au logement, pension alimentaire, etc. – loyer hors charge ou remboursement de prêt mensuel) / nombre de personnes constituant le foyer.

### Garderies périscolaires

- Pour les élèves des écoles maternelles

Dans le cadre des garderies des écoles maternelles, l'accueil se fait entre 7h30 et 8h50 et à la sortie de l'école de 16h30 à 19h. Le forfait mensuel s'élève à 19,76 €, goûter compris. Compte-tenu de leur rentrée à 8h30, les enfants des écoles François Rabelais et Amaury Duval bénéficient d'un tarif spécial de 12,55 €.

- Pour les élèves des écoles élémentaires uniquement le matin.

La municipalité propose un service de garderie élémentaire dans les locaux scolaires dès 8h, pour un montant forfaitaire mensuel de 10,21 €. L'accueil est gratuit pour tous de 8h30 à 8h50 et totalement gratuit pour les enfants de Rabelais et Queneau étant donné leurs horaires.

### Les études dirigées pour les élèves des écoles élémentaires

Assurées par les enseignants en poste dans les écoles élémentaires, ces études dirigées sont proposées après la classe de 16h30 à 18h. Le forfait mensuel de base est de 26,15 €, modulable en fonction du nombre de frères et sœurs et des mois avec ou sans congés scolaires.

### Classes transplantées

La municipalité, en collaboration avec l'Education Nationale, propose aux enseignants des classes du CP au CM2 d'externaliser leur enseignement pendant 10 à 18 jours en fonction de thèmes particuliers (musique, poneys, astronomie, mer, montagne, cirque...). Une participation aux frais, avec application du quotient familial, est demandée aux familles.

### Voile à l'école

Pour certaines classes de CM1 et CM2, des stages de voile à St-Quentin-en-Yvelines sont organisés sur trois mois, à raison d'une demi-journée par semaine, de septembre à novembre et d'avril à juin (test de natation nécessaire).

### Initiation musicale

La Caisse des écoles propose aux enfants de maternelles, une initiation musicale. C'est l'association des « Musicoliers » qui anime les ateliers auprès de classes désignées en concertation avec l'Education Nationale et qui changent chaque année.

### Calendrier scolaire 2004/2005

(sous réserve de modifications)

Rentrée le jeudi 2 septembre 2004

#### Vacances

Toussaint : du samedi 23 octobre au jeudi 4 novembre

Noël : du samedi 18 décembre 2003 au lundi 3 janvier 2005

Hiver : du samedi 19 février au lundi 7 mars

Printemps : du samedi 23 avril au lundi 9 mai

Été : le samedi 2 juillet.

## Loisirs

De nombreuses activités sont proposées aux jeunes Montrougiens par le Conservatoire municipal, la Bibliothèque et l'Espace Michel Colucci. La Ville est par ailleurs dotée de plusieurs centres de loisirs, de Clubs pour les 8/13 ans et les 14/17 ans.

Service Jeunesse : 103, rue Maurice Arnoux  
Tél. : 01 46 12 76 73.

Accueil : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,  
les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et les samedis de 8h30 à 12h (sauf pendant les vacances scolaires).

## Centres de Loisirs Maternels

Ils accueillent les enfants de 3 à 6 ans scolarisés dans l'école et sont ouverts de 9h15 à 16h30 tous les mercredis et pendant les vacances. L'accueil se fait dès 7h30 et jusqu'à 19h.

### Haut-Mesnil

22, rue Arthur Auger - Tél. : 01 46 12 76 10.

Sorties de découverte et d'éveil, jeux éducatifs en extérieur, ateliers manuels, piscine, cinéma ... Des spectacles sont également présentés sur place.

### Marcelin Berthelot

35, rue Marcelin Berthelot - Tél. : 01 46 12 76 23.

Activités manuelles, sportives et artistiques, sorties... Une sieste est prévue pour les petits et un "temps calme" pour les plus grands avec jeux libres.

### Nicolas Boileau

8, rue Racine - Tél. : 01 46 12 74 76.

Activités manuelles et de motricité, jeux, sorties culturelles et de plein air.

### Aristide Briand

87, avenue Aristide Briand - Tél. : 01 46 12 76 14.

Activités récréatives, sportives et culturelles, sorties, participations aux animations de la Ville...

### Buffalo

41, rue Victor Basch - Tél. : 01 46 12 76 26.

Atelier au choix le matin et activités organisées par tranche d'âge l'après-midi (pâte à sel, "lego", jeux sonores, activités sportives...).

### François Rabelais

2, passage Draeger - Tél. : 01 46 12 76 31.

Nombreuses activités ludiques et culturelles.

D'autre part, deux centres de loisirs maternels supplémentaires ont ouvert cette année pour les deux nouvelles écoles :

- Maurice Arnoux (103, rue Maurice Arnoux)
- Amaury Duval (4, rue Amaury Duval)

## Centres de Loisirs élémentaires

Ils sont ouverts tous les mercredis et pendant les vacances de Toussaint, Noël et février de 8h à 18h.

### Jean Jaurès

84, avenue Jean Jaurès - Tél. : 01 46 12 76 73.

Il accueille les 6-10 ans et propose des activités à ceux qui pratiquent au moins un sport individuel : initiation au judo, GRS, Danse.

Accueil : de 8h à 9h et de 16h30 à 18h.

### Buffalo

39, rue Victor Basch - Tél. : 01 46 12 76 51.

Pour les enfants inscrits au Conservatoire les mercredis.  
Accueil de 8h à 9h et de 16h30 à 18h.

### Aristide Briand

50, rue de la Vanne - Tél. : 01 42 53 50 59.

Pour les enfants de 6 à 10 ans. Activités manuelles et sportives, jeux extérieurs, sorties culturelles et journées à thème sont organisés. Pendant les vacances sont mis en œuvre des projets à moyen terme (création de spectacles, fresques...).

### Centre Delerue

11, rue Delerue - Tél. : 01 46 12 76 74.

Pour les enfants de 9 à 14 ans tous les mercredis et pendant les vacances de Toussaint, Noël et février et pour les 11-14 ans à Pâques et pendant l'été.

Ateliers de poterie, couture, photos, etc. pendant l'année scolaire et sorties à la carte durant les vacances avec veillées, mini séjours, etc.

## Villelouvre

A Egly (Essonne) - Renseignements : 01 46 12 76 73.

Pour les enfants de 6 à 10 ans, ce centre est avant tout un lieu de vacances avec un bois, une rivière, un étang, une piscine d'été et des locaux qui se fondent dans la nature.

Activités : construction de cabanes, activités sportives, théâtre, mais aussi dessin, couture, poterie, etc.

Les points de rendez-vous pour se rendre à Villelouvre sont aux Centres Aristide Briand et Delerue.

## Clubs 8/13 ans

Ces Clubs proposent aux enfants âgés de 8 à 13 ans du soutien scolaire, mais aussi diverses activités culturelles, sportives et même des week-end...

- 84, avenue Jean Jaurès - Tél. : 01 46 12 76 73

Attention, en raison de l'installation de l'école maternelle Maurice Arnoux, ce club 8-13 a déménagé avenue Jean Jaurès. Il reste ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h30, et le samedi de 13h30 à 20h pendant l'année scolaire.

- 50, rue de la Vanne - Tél. : 01 42 53 50 59.

Il est ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h30, et le samedi de 13h30 à 20h pendant l'année scolaire.

## Club 14/17 ans

107, avenue Aristide Briand - Tél. : 01 46 12 76 75.

Pour les Montrougiens âgés de 14 à 18 ans inclus, inscrits au Club à l'année.

En dehors des vacances scolaires : les mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 20h, les mercredis et samedis de 14h à 20h. Activités : vidéo, baby foot, billard, cuisine, théâtre, danse, VTT etc., et aide aux devoirs. Des soirées et des sorties culturelles ou sportives sont organisées.

Pendant les vacances, le Club propose des séjours hors de Montrouge : séjour linguistique, week-end à thème, etc.

Le Club, c'est aussi un Point d'Information Jeunesse (PIJ) où les jeunes peuvent se renseigner sur le sport, les activités et animations sur la ville, la santé, les jobs, les stages...



## Cours adultes

**Présentation le mercredi 15 septembre à 18h** à l'école Raymond Queneau. La Ville de Montrouge propose des cours du soir aux adultes. Ils sont destinés à ceux qui souhaitent apprendre ou se perfectionner en :

- Français langue étrangère
- Formation générale (cours de français)
- Alphabétisation
- Arts plastiques, dessin, peinture
- Allemand (2 niveaux).
- Bureautique - Word et Publisher (2 niveaux)
- Informatique de gestion (Ciel et Excel)
- Comptabilité
- Excel au quotidien, Internet et Messagerie
- Anglais (6 niveaux)
- Anglais d'entreprise et commercial

Des tests d'anglais sont organisés pendant la semaine du 20 septembre 2004.

### Inscriptions à partir du lundi 27 septembre

Au service Enseignement : Centre administratif, place Emile Cresp - Tél. : 01 46 12 73 90.

Montrougiens : 28,54 € - Non-montrougiens : 76,20 € (dans la limite des places disponibles) - Gratuité pour les montrougiens inscrits à l'ANPE. Le paiement s'effectue dès l'inscription.

Pièces à présenter : justificatif de domicile de moins de 3 mois et pièce d'identité.

## ■ Et pour tous : les activités culturelles et sportives

- Conservatoire municipal

6, rue Racine - Tél. : 01 46 12 74 74

Disciplines enseignées : formation théorique, piano, instruments à cordes, instruments à vent, batterie, chants et genres musicaux, orchestre, danse classique. Les dates d'inscriptions et de reprise des cours vous seront communiquées par



voie d'affichage.

- Bibliothèque et Discothèque municipales

32, avenue Gabriel Péri

Tél. : 01 46 12 75 96.

Pour plus de détails, lire aussi page 41.

- Espace Michel Colucci

88, rue Racine - Tél. : 01 46 55 77 77.

Le programme du Centre socio-culturel de Montrouge est en pages 51 à 54 du guide de la saison culturelle joint à ce numéro.

- Activités sportives

La Ville dispose d'équipements de qualité et sa Direction des



sports gère également une Ecole Municipale des Sports pour les enfants. En parallèle, de nombreuses associations exploitent les gymnases et autres terrains en proposant à tous les Montrougiens des pratiques sportives variées et tous niveaux (plus de détails dans les pages 44 à 47).

*Renseignements auprès de la Direction des Sports*  
107, rue Maurice Arnoux - Tél. : 01 42 53 78 90.

### Piscine municipale - tout public

91, avenue Henri Ginoux - Tél. : 01 46 12 76 89.

### Club subaquatique de Montrouge

Tél. : 06 14 61 24 52.

Plongée sous-marine

### Ecole Municipale des Sports

Initiation multi-sports de 7 à 9 ans et spécialisation ensuite jusqu'à 12 ans, tous les mercredis en période scolaire de 9h à 17h30. L'accueil des enfants se fait à partir de 8h et jusqu'à 18h.

*Renseignements auprès de la Direction des sports.*

### Stade Municipal de Montrouge

107, rue Maurice Arnoux - Tél. : 01 42 53 70 88.

Athlétisme, Badminton, Basket, Boules - Pétanque, Boxe anglaise et thaï, Cyclorandonnées (Tél. : 01 46 65 54 81), Gymnastique artistique, Gymnastique pour tous, Jogging, Judo et Jiu-jitsu, Karaté, Musculation, Natation (dont Baby Club), Tennis de Table, Tennis (Tél. : 01 40 92 97 79).

### Cercle Athlétique de Montrouge

60, avenue Marx Dormoy - Tél. : 01 46 57 59 00.

Tennis, Hockey sur gazon ou en salle.

### Club Sportif de Montrouge

74, avenue Marx Dormoy - Tél. : 01 46 56 02 92.

Cyclotourisme, randonnées.

### Escrime

Point d'Art - le masque de Fer - Tél. : 01 42 78 59 72.

### Elan

10 villa des Fleurs - Tél. : 01 46 54 09 65.

Jogging, randonnées, gymnastique 3ème âge.

### Les Amis de la Nature

Tél. : 01 46 63 63 87.

Randonnées pédestres tout public (les dimanches et jeudis).

### Association Saint Luc de Montrouge

Tél. : 01 46 56 79 03

Cours de danse et de gymnastique.

### Groupe Sportif de Montrouge

14, rue Fénelon - Tél. : 01 46 56 91 76.

Football.

### Montrouge Football Club 92

157, rue Maurice Arnoux - Tél. : 01 47 35 61 70.

Ecole de football, accueil des enfants à partir de 6 ans.

### Les Amis du Taekwondo